

Bernard Convers.
47 Rue du Vermandois.
78570 Andrésy.
E-mail : bernard.convers@tele2.fr

Le 3 Avril 2006

1/2

Commission Particulière du Débat Public
Prolongement de la Francilienne
95809 Cergy Pontoise Cedex

Copies : - Copra 104
- Services Techniques Mairie d'Andrésy.
- Mairie de Maurecourt.

Objet : Concerne le tronçon C1 ; Passage dans Maurecourt et Andrésy. (tracé rouge)

D'entrée, je précise que je suis farouchement contre tous projets en zones urbanisées, et /ou massacrant de beaux paysages. J'ai fait tous les tracés à pied et VTT. Je les prendrai tous par ordre alphabétique.

La suggestion qui suit, ne doit en aucun cas être interprétée comme une forme d'acceptation tacite et fataliste du tracé Rouge.

Je serai "*éventuellement*" riverain de cet ouvrage.

Mais si envers et contre tout, le tracé Rouge était retenu :

De grâce : Regardez la possibilité de prolonger le tunnel, et de ne le faire ressortir qu'à la hauteur du "Fond du Val", voir, juste avant l'échangeur.

Ceci, en l'enfouissant davantage, rabotant ainsi les deux montées de 3 et 4 %.

(voir les documents en annexe)

Avantages :

- 1) Préserver un peu mieux cette magnifique colline de l'Hautil.
- 2) Préserver cette coulée verte qui se déroule à partir de Triel-Maurecourt-Andrésy, jusqu'à la forêt de l'Hautil, comprenant ce site exceptionnel des environs du château du Fay, le GR1, etc. ...pratiquement l'on peut aller jusqu'au Vexin en restant dans la nature.
- 3) Réduire la pollution, en soulageant l'effort des poids lourds. (profil des chaussées plus plat)
- 3) Nous soustraire au projet de station service et son parking "paysager" : Vu en 2000 sur un plan affiché à la mairie annexe d'Andrésy (Services Techniques)

- 4) Protéger l'ouvrage lui-même : en réduisant la longueur des écrans anti-bruit, qui seront inévitablement, rapidement tagués (proximité de Chanteloup. ...) Ceci, particulièrement au niveau de Maurecourt
- 5) Atténuer les réticences des riverains, bien sûr, mais également celles des promeneurs, des randonneurs, et j'allais les oublier : des chasseurs ! ainsi que celles des écologistes.
- 6) Peut être quelques économies à faire sur l'indemnisation des riverains concernant la "Zone de bruits n° 1 : Valeur du patrimoine, fenêtres double vitrage coté A104, etc (économies, puisque moins de foyers à indemniser) D'ailleurs que sont devenues les notions de zone 1 (au dessus de la Rd 55) et de zone 2 (en dessous de la 55) ? L'on pouvait voir ces zones donnant lieu à réparation de préjudices sur le plan vu aux Services techniques en 2000. (Plan aujourd'hui disparu)

Inconvénients :

- 1) Le coût : Eventuelles cheminées d'extraction, et sorties de secours plus longues et hautes. Mais un ouvrage prévu pour une utilisation quasi illimitée ne mériterait-il pas un effort ? Que faisons nous de la notion de développement "durable" ?
- 2) Réputation de dangerosité des tunnels, ... interdiction aux matières dangereuses et produits inflammables ; mais que changeront quelques centaines de mètres de plus ?
- 3) Bien sûr, il doit y avoir d'autres inconvénients, opposables. Mais qui pour nous, ne sont pas évidents. ...

Si je passe au "nous" c'est parce que je rencontre parfois des marcheurs de l'Association Familiale d'Andrésey. Ces derniers temps, le sujet de conversation n° 1, était évidemment celui de l'A 104 ! et j'ai entendu des idées réaliste et intéressantes.

Sans être en aucune façon, porte parole de ce groupe de promeneurs, je vous adresserai prochainement ces idées.

Nous n'imaginons pas que l'on puisse couper en deux cette magnifique région.

Bien que vous disiez le contraire, j'imagine bien que vous ne pouvez pas matériellement répondre à tous, néanmoins j'apprécierais un simple accusé de réception .

Je souhaiterais que Monsieur Bergougoux ait connaissance de ce courrier.

Je vous remercie de votre attention.

B Convers

Pièces jointes : 3 documents.

Bernard Coners
Andrésy

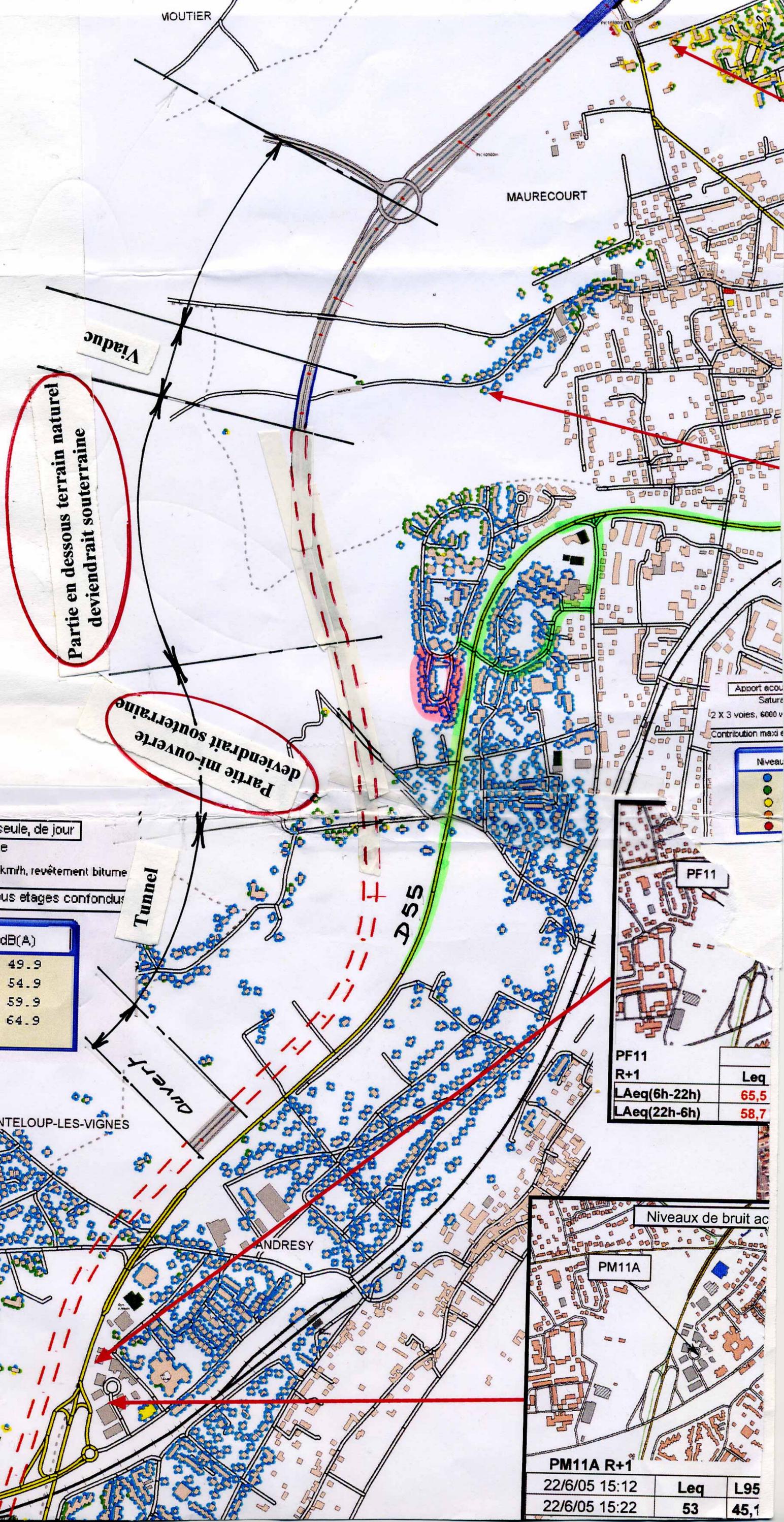
Passage dans Maurecourt

Tronçon C1
Tranchée couverte à Andrésy

Annexe 2/2

Apport acoustique A 104 seule, de jour
Saturation acoustique
3 voies, 6000 v/h, 20% PL, 105 km/h, revêtement bitume
Distribution maxi en façades (tous étages confondus)

| Niveaux sonores en dB(A) | | |
|--------------------------|------|------|
| ● | 49.9 | 54.9 |
| ● | 50.0 | 59.9 |
| ● | 55.0 | 64.9 |
| ● | 60.0 | 65.0 |



Apport acou
Saturation
2 x 3 voies, 6000 v
Contribution maxi e



| PF11 | | Leq |
|---------------------------|--|------|
| R+1 | | |
| L _{Aeq} (6h-22h) | | 65,5 |
| L _{Aeq} (22h-6h) | | 58,7 |

| Niveaux de bruit ac | | |
|---------------------|-----|------|
| PM11A | | |
| PM11A R+1 | | |
| 22/6/05 15:12 | Leq | L95 |
| 22/6/05 15:22 | 53 | 45,1 |

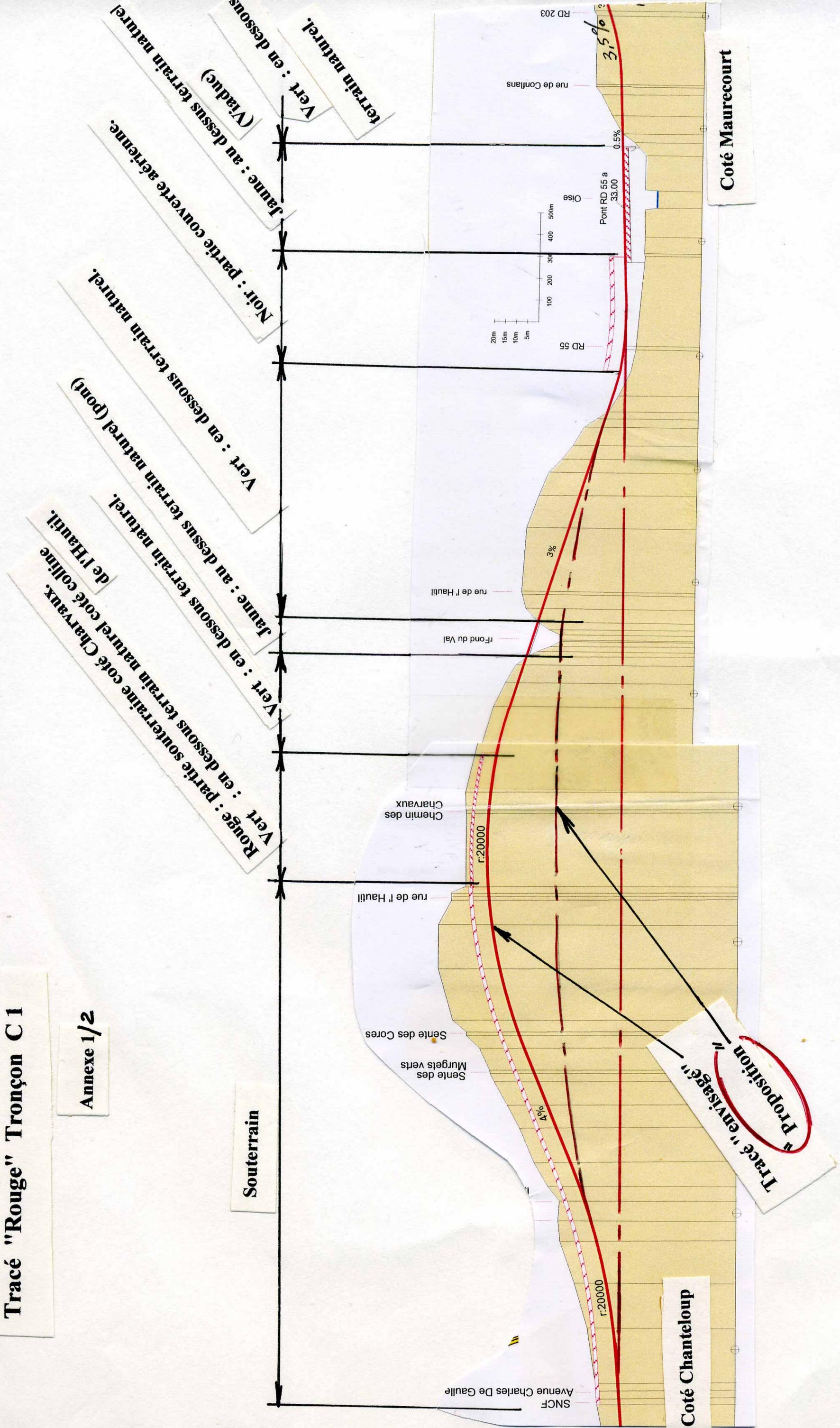
Tracé "Rouge" Tronçon C1

Annexe 1/2

Souterrain

Coté Chanteloup

Coté Maurecourt



Bernard Couvart
Andresy